

CRPE 2011

2^{ème} épreuve d'admission 2011

Français 2011

Les neuf commissions du jury d'examen, pour cette nouvelle épreuve d'admission, étaient composées d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un conseiller pédagogique de circonscription et d'un professeur de lettres.

Globalement, ce jury a été très sensible à une bonne préparation des candidats : peu nombreux sont ceux qui se sont présentés sans avoir préalablement pris connaissance des modalités de préparation de classe.

Les sujets proposés portent sur l'ensemble des niveaux de l'école : de la petite section de maternelle au CM2.

Les candidats exposent leur séquence pendant 20 minutes, et le jury conduit un entretien de 20 minutes à partir de cette présentation.

Il semble important de préciser quelques attendus sur la forme comme sur le fond de l'épreuve :

- présenter rapidement le dossier et les enjeux du sujet proposé.
- Faire explicitement référence, dans sa présentation, aux compétences du socle et des programmes.
- Définir les objectifs de la séquence, et ceux des diverses séances proposées (de 6 à 8 séances environ, selon le sujet).
- Définir des tâches précises et être capable de les ajuster aux capacités réelles d'élèves du niveau précisé (attention à la lecture de consignes ou de comptines en moyenne ou grande section, à la lecture autonome d'un conte en période 2 du CP...).
- Avoir réfléchi à d'éventuels obstacles pour l'élève.
- Pouvoir développer plus précisément une séance si le jury le demande : consigne, modalités d'organisation, rôle de l'enseignant, tâches de l'élève, supports, etc...
- Avoir réfléchi à quelques pistes de différenciation.
- Avoir réfléchi à la place de l'évaluation dans la séquence.

Le jury appréciera la prise en compte des documents proposés dans le sujet, ainsi qu'une exposition des raisons ayant prévalu à certains choix pédagogiques et à l'organisation générale retenue. Il n'est pas nécessairement utile de prendre appui sur tous les documents, mais il convient de pouvoir répondre aux questions du jury sur l'utilisation ou pas de tel ou tel document.

On n'attend pas des candidats qu'ils produisent une séquence particulièrement novatrice ou originale, mais structurée et réaliste. Nous n'exigeons pas l'expertise.

On n'attend pas non plus que la séquence soit menée devant le jury comme elle le serait avec les enfants eux-mêmes. Il s'agit d'exposer une préparation.

Un tableau est à disposition des candidats qui peuvent, s'ils le souhaitent, s'en servir pour structurer leur propos ou éclairer un dispositif.

On attend des candidats qu'ils s'expriment dans un français parfaitement correct ; faut-il le rappeler, un enseignant a un rôle modélisant dans sa classe : toute attitude désinvolte ou familière est particulièrement inadaptée.

On proscrit donc tout langage du type « il se fout de... », « un truc en plus », « ouais », « perso », « il faut que les élèves s'éclatent ». Quelques incorrections à souligner : « C'est qui

qui », « ce qu'on peut y ranger dedans », « un dialogue réciproque », « individuellement mais à deux ».

On s'interdira également toute théâtralisation de l'exposé. Nous encourageons les candidats à une expression authentique, claire, précise.

Un dernier conseil : il n'est pas pertinent de considérer que, sous prétexte qu'une notion soit inscrite au programme de la classe précédant celle définie dans le sujet, elle soit acquise par tous. Prendre en compte l'inégale appropriation d'une notion par des élèves, c'est déjà analyser certains obstacles à l'apprentissage.

Nous invitons donc les candidats à se méfier de la notion de « pré-requis » : il est inutile d'y faire référence, le jury attend plutôt qu'ils situent la séquence dans une progression.

Agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable

Cette épreuve fait directement suite à celle de français.

Les candidats disposent de 10 minutes pour leur exposé, et le jury conduit ensuite un entretien de 10 minutes.

Globalement, les candidats se sont bien préparés à l'épreuve, et nombreux sont ceux qui ont fait preuve de réelles capacités d'analyse de situations complexes en se référant aux textes réglementaires et à une éthique professionnelle bien cernée.

Les situations proposées doivent en effet leur permettre de définir une posture professionnelle et de décliner des éléments de réponse réalistes.

Globalement, les sujets font état de situations couramment vécues dans les écoles, qui demandent une réaction juste, adaptée et parfois rapide des enseignants.

Ainsi, nous invitons les candidats à ne pas se contenter d'exposer leurs connaissances mais à les articuler à la problématique définie par le sujet proposé.

Il convient de signaler quelques points :

Certains candidats n'ont pas fait la distinction entre maternelle et élémentaire, pour ce qui concerne l'obligation scolaire.

Certains méconnaissent également quelques points importants : on a ainsi pu entendre : « les parents d'élèves financent l'intervenant extérieur » ou « il n'existe aucun volume horaire prédéfini pour l'enseignement des arts visuels en CP ».

Par ailleurs, les sujets portant sur des suspicions de maltraitance ou des maltraitances avérées sont ceux qui ont mis les candidats en difficulté : nous rappelons l'obligation de signalement qui incombe à tout enseignant dans ce type de situation ; enquêter, mettre en doute la parole de l'enfant ne sont pas des réponses acceptables. Prévenir l'IEN ne peut, non plus, être considéré comme une réponse suffisante. Nous invitons les candidats à identifier les partenaires de l'institution et à connaître la législation sur ce point.

Une nouvelle fois, il convient de signaler qu'une attitude naturelle est requise au cours de cet entretien, qui doit bannir toute forme de familiarité, comme toute recherche exacerbée de connivence avec le jury.

Par ailleurs, le jury insiste sur l'attente de réponses professionnelles excluant toute approche faussée « psychologique » : « faire sortir le mal de l'enfant », dans l'exemple d'une situation de violence, est une réponse inadaptée et problématique.

**Marie-Claire MZALI,
IEN
Coordonnatrice de la 2^{ème} épreuve orale d'admission**